



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ligne Béziers Neussargues Clermont-Ferrand Paris

Question écrite n° 116119

Texte de la question

M. Alain Marleix attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la situation des lignes SNCF dans le Cantal, et plus particulièrement la ligne Béziers - Millau - Neussargues - Clermont-Ferrand - Paris. Il souhaite connaître les investissements réalisés par l'État dans le département du Cantal depuis 2002 et leur montant. Il lui demande également de lui préciser si les conseils régionaux d'Auvergne et de Languedoc-Roussillon ont tenu leurs engagements pour le maintien des lignes ferroviaires du Massif central.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marleix](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116119

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 514